



Enfant majeur né d'un père de nationalité française

Par **mike751**, le **10/12/2008** à **05:13**

Bonjour à tous. J'ai 22 ans, je suis né à l'étranger d'un père illégitime de nationalité française et d'une mère de nationalité étrangère. Pour faire court, ma mère a eu une brève relation avec mon père avant ma naissance et ils étaient même sur le point de se marier, mais ils se sont séparés juste avant ma naissance. Ce qui fait que j'ai été déclaré sur le nom de ma mère, et ma mère est toujours restée célibataire depuis.

Je voudrai savoir quelles sont les procédures à suivre pour quelqu'un de nationalité étrangère pour qu'il puisse faire une recherche de paternité. A savoir que je connais le nom et l'adresse de mon géniteur (d'après les informations qu'a bien voulu me fournir ma mère), mais j'ne l'ai jamais rencontré en personne.

Merci d'avance, pour vos conseils!

Par **jeetendra**, le **10/12/2008** à **10:28**

bonjour, j'ai écrit un article sur la filiation dans mon blog sur legavox.fr, lisez le, cordialement

Par **mike751**, le **11/12/2008** à **20:59**

Bonjour, j'ai bien lu votre blog sur [legavox](http://legavox.fr).

Pourriez vous me dire quelles sont les démarches légales à entreprendre?

Devrai-je faire appel à un avocat?

Par **jeetendra**, le **12/12/2008** à **09:12**

bonjour, le recours à un avocat est obligatoire, voyez avec ce professionnel pour la suite de la procédure, cordialement